AQVITANIA

TOME 11 1993

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

5
23
37
63
113
135
147
189
235
243
255
263

Philippe Gruat *

A propos de deux marques consulaires peintes sur amphores vinaires italiques de type Dressel 1 trouvées à Rodez (Aveyron)

Résumé

Le réexamen de deux marques consulaires peintes sur Dr. 1 découvertes à Rodez, conforté par une série d'analyses dendrochronologiques d'un autre chantier local, permet de faire débuter l'occupation du site dès le dernier tiers — sinon du dernier quart — du IIe siècle av. J.-C. Les dates absolues fournies précisent également la chronologie de certaines importations italiques à verser au dossier des datations de la fin de l'Age du Fer.

Abstract

The scrutiny of two painted consul designs on Dr. 1 found in Rodez, allows to say the site was occupied as soom as the last third or the last quarter of the 2nd century, which was proved by a series of wood analyses on another local excavation. The real dates provided make it precise the chronology of some Italian imports which are to be registered in the datation file of the end of the Iron Age.

^{*} Archéologue d'association (A.S.P.A.A.) et chercheur associé à l'U.P.R. 290 du C.N.R.S., Centre archéologique départemental, Le Bourg 12630 Montrozier.

Philippe Gruat

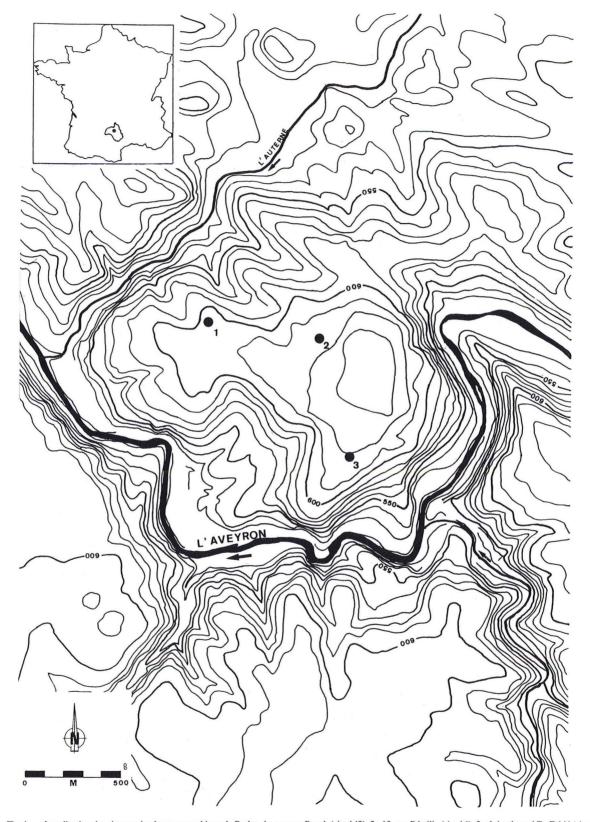


Fig. 1. — Localisation des sites sur le plan topographique de Rodez. 1 : caserne Rauch (site 142). 2 : 13, rue Béteille (site 14). 3 : 6, boulevard Fr. Fabié (site 137).

Segodunum (Rodez), avant d'être une ville gallo-romaine classique, chef-lieu de cité des Rutènes 1, fut le siège d'une importante occupation de la fin de l'Age du Fer (fin IIe-Ier siècle av. J.-C.), attestée par de nombreuses découvertes effectuées depuis le XIX e siècle et récemment répertoriées ². Comme sur la plupart des sites régionaux contemporains, les amphores vinaires italiques Dressel 1, parfois estampillées ou plus rarement munies d'inscriptions peintes ³, se rencontrent en grande quantité dans les couches anciennes du sous-sol ruthénois. Cette abondance, bien que loin d'égaler celle d'un site comme Vieille-Toulouse en Haute-Garonne 4, laisse supposer que Rodez fut probablement un centre de redistribution du vin, et donc un marché vers lequel convergeait un certain nombre d'activités économiques du territoire environnant 5. Parmi ces milliers de conteneurs, figurent deux marques consulaires peintes, documents rarissimes en Gaule. Le réexamen de leurs libellés permet de proposer de nouvelles datations absolues qu'il n'est pas inintéressant de confronter à une série d'analyses dendrochronologiques réalisées à l'occasion du chantier de la caserne Rauch 6, particulièrement important pour saisir le début de l'occupation permanente de la capitale du Rouergue.

Les marques

SER . SVLP. COS

Cette première marque, conservée au Musée Fenaille à Rodez, fut découverte en 1862 au cours de fouilles menées par l'abbé Cérès ⁷ à l'ancien couvent de la Providence,

aujourd'hui siège de l'institution Jeanne d'Arc, 13 rue Béteille (fig. 1, n° 2). On sait, sans autre précision, qu'elle faisait partie du mobilier de quatre puits, creusés dans le substrat (du gneiss) et partiellement comblés d'amphores apparemment de type Dressel 1. «Deux contenaient les débris de cinq amphores chacun ; un plus grand en renfermaient trente-deux ; un quatrième avait été creusé exprès pour un seul de ces vases d'une dimension plus qu'ordinaire» ⁸. Ces cavités font partie d'une quarantaine de structures pré-augustéennes analogues mises en évidences à *Segodunum*. Au vu de recherches locales récentes ⁹, ces puits et ces fosses ne sont plus à considérer sous un angle funéraire, comme on l'a longtemps pensé par comparaison avec ceux du Toulousain ¹⁰, mais semble-t-il comme des excavations à offrandes.

La marque, parfaitement lisible (fig. 4, n° 1), est peinte en rouge. Elle a été appliquée sur un fragment de col d'amphore, facilement restituable graphiquement, de 16,5 cm de diamètre externe à l'ouverture (fig. 2). La pâte, brique et très cuite, est recouverte d'un engobe couleur crème très bien conservé. Le profil du bord, son inclinaison (77°) et sa hauteur (4 cm), autorisent à rattacher ce col au type Dressel 1 A ¹¹ de classe 2 de la typologie définie par C. Aulas pour Roanne ¹², Amplepuis ¹³ et Feurs ¹⁴.

Pour Y. Roman, le libellé ne peut renvoyer qu'à *Ser. Sulpicius Rufus*, consul en 51 av. J.-C. ¹⁵, et non à *Ser. Sulpicius Galba*, consul en 108 av. J.-C. ¹⁶, sans pour autant fournir le moindre argument objectif sur ce choix arbitraire. Il est vrai qu'en 1983, il paraissalt impensable à certains chercheurs, «victimes» des chronologies systématiquement basses employées jusqu'alors, notamment dans le

^{1.} A. Albenque, Inventaire de l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron, Rodez, 1947, p. 108-132.

A. Albenque, Les Rutènes - Études d'Histoire, d'Archéologie et de Toponymie gallo-romaines, Rodez, 1948, p. 187-211.

Ph. Gruat, Recherches surles origines pré-augustéennes de Rodez (Aveyron),
 D.E.A. dactylographié, Université Toulouse-Le-Mirail, 1990, 138 p. et 72 fig. dont
 58 hors texte.

^{3.} L. Dausse et Ph. Gruat, Estampilles et inscriptions peintes sur amphores vinaires Dressel 1 trouvées à Rodez, *Vivre en Rouergue N° Spécial : Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, n° 5, 1990, p. 66-77.

^{4.} Par exemple à ce sujet voir A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, B.E.F.A.R., n° 261, Rome, 1986, p. 79.

^{5.} Ph. Gruat, op. cit., p. 116.

^{6.} Ph. Gruat *et alii*, Aux origines de Rodez (Aveyron): les fouilles de la caserne Rauch, *Aquitania*, *IX*, 1991, p. 61-104.

^{7.} Abbé P. F. Cérès, Rapport sur les fouilles archéologiques faites à Cadayrac, Souyri et au Couvent de la Providence, *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et arts de l'Aveyron*, t. X, p. 194-197. Voir également le *C.I.L*, XIII, 10004, 12.

^{8.} Ibid., p. 194.

^{9.} Ph. Gruat *et alii, op. cit.*, et plus récemment Ph. Gruat, Découverte d'un nouveau puits de la fin de l'Age du Fer à Rodez, *Vivre en Rouergue N° Spécial : Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, n° 7, 1993, p. 92-105.

^{10.} Alors qu'aucun vestige humain n'a été jusqu'à présent identifié par un anthropologue.

^{11.} A. Tchernia, op. cit., p. 312-320.

^{12.} C. Aulas, Notes sur les amphores républicaines trouvées à Roanne (Loire), Le Deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines, Scheffield - Saint-Étienne, 1982, p. 223-236.

^{13.} R. Périchon et P. Jacquet, Les fouilles du site cultuel protohistorique du Terrail. Étude sur le Second Age du Fer dans la région d'Amplepuis (Rhône), *Centre d'études romaines etgallo-romaines*, nouvelle série n° 3, 1985, p. 91-100.

^{14.} M. Vaginay et V. Guichard, L'Habitat gaulois de Feurs (Loire), *Documents d'Archéologie Française*, n° 14, 1988, p. 87-91.

^{15.} Y. Roman, De Narbonne à Bordeaux, Un axe économique au Ier siècle avant J.-C., Lyon, 1983, p. 202-203.

^{16.} T.R.S. Broughton, *The Magistrates of the Roman Republic*, New-York, 1951, p. 548.

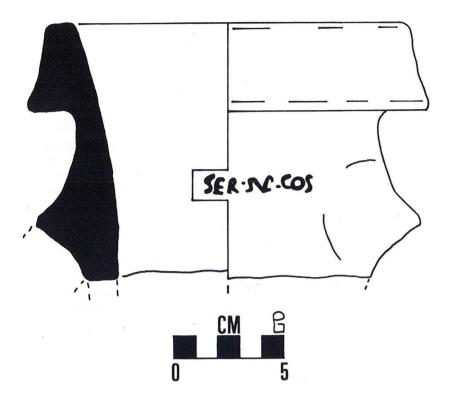


Fig. 2. — Col d'amphore Dr. 1 du site 14.

Toulousain ¹⁷, de faire remonter à une date aussi haute la chronologie de Rodez et plus généralement la diffusion massive en Gaule des vins italiques transportés en amphore Dr. 1. Pourtant, l'absence du surnom (cognomen) dans l'inscription ne permet pas de choisir entre les deux *trianomina* possibles, incitant donc à beaucoup plus de prudence.

C. SE(M)P. COS

Cette seconde marque faisait partie d'un abondant mobilier exhumé du comblement d'un puits de La Tène III ¹⁸, fouillé par nos soins en 1987, 6 boulevard F. Fabié (site 137) (fig. 1, n° 3). L'ensemble de ce matériel est conservé aujourd'hui au dépôt du «Grand Rodez», géré par le Service Régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées. Le puits, dont nous aborderons plus bas la chronologie précise, était scellé par un niveau d'habitat avec trous de

poteau et solin de pierre ¹⁹, datable maintenant du deuxième quart du Ier siècle av. J.-C. ²⁰. Creusée dans le rocher et d'environ 1,40 m de profondeur, la cavité présente trois couches de remplissage bien distinctes (C. 4a, 4b et 4c). L'inscription appartient à la deuxième de ces strates (C. 4b).

Le titulus pictus, réalisé comme l'exemplaire précédent à la peinture rouge, est assez peu lisible, surtout dans sa partie centrale (fig. 4, n° 2). Aussi fut-il, dans un premier temps, relevé et donc interprété de manière inexacte ²¹. Il a été réalisé sur un col d'amphore, recouvert d'un engobe beige bien conservé, de 16,1 cm de diamètre externe à l'ouverture. La pâte, brique et bien cuite, présente à cœur des variantes tantôt plus claires (veine orangée sur la cassure de la basse du col), tantôt bleutées (anses). Le dégraissant, particulièrement fin, n'est quasiment pas visible à l'œil nu. Il comprend de nombreuses et minuscules vacuoles (végétaux disparus ?), un peu de mica, quelques

^{17.} Voir à ce sujet les remarques formulées par J.-P. Morel, A propos des céramiques campaniennes de France et d'Espagne, Actes des journées d'études de Montpellier sur la céramique campanienne (17/18

^{18.} Ph. Gruat, Résultats des fouilles urbaines de «La Durenque», boulevard François Fabié à Rodez, *Vivre*

en Rouergue N° Spécial : Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise, n° 4, 1990, p. 56-61 et fig. 13-23.

^{19.} Ibid., p. 52-56 et fig. 3-12.

^{20.} Ph. Gruat et alii, op. cit., p. 100.

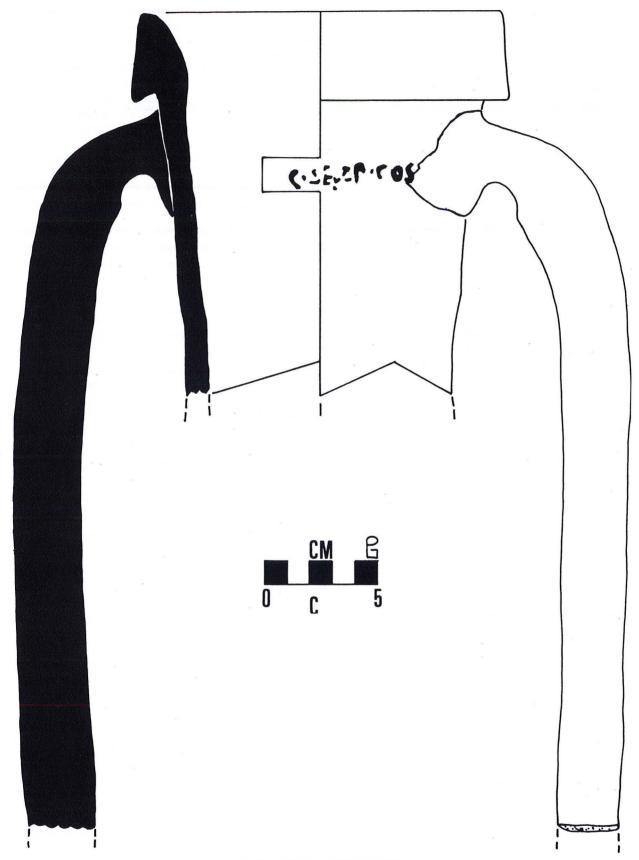


Fig. 3. — Col d'amphore Dr. 1 du site 137.

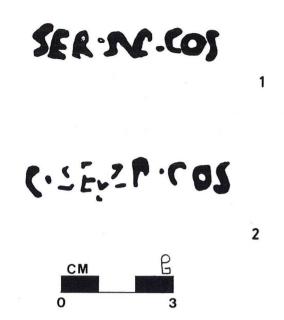


Fig. 4. — Relevés des deux marques consulaires peintes.

1: site 14. 2: site 137.

points blancs (chaux ?), noirs (sable volcanique ?) et exceptionnellement de la chamotte. Le profil du bord (fig. 3), en bandeau presque plat (inclinaison : 85°), et sa hauteur (3,9 à 4,1 cm) indiquent qu'il s'agit d'un col de Dr. 1 A de type 3 de la classification de C. Aulas ²².

Le réexamen de cette marque, accompagné d'un minutieux relevé (fig. 3), permet de proposer, grâce au concours de M. Bats et B. Liou ²³, une lecture fiable. De toute évidence, le libellé (C. SE(M)P. COS) ne peut renvoyer qu'aux *tria nomina* de *Caius Sempronius Tuditanus* ²⁴, consul en 129 av. J.-C. ²⁵. Il s'agit, à notre

connaissance, de la plus ancienne marque consulaire attestée sur Dr. 1, avec celle de Rome ²⁶ associant les noms de *Q. Fabricius* et *C. Sempronius*. Cependant, cette dernière, qui daterait aussi de 129 av. J.-C., est parfois contestée. En effet, elle impose que «l'on admette que *Q. Fabricius* soit un suffect qui aurait remplacé *M'Aquilius...*» ²⁷.

Une date aussi ancienne, pour une Dr. 1A à bord en bandeau relativement haut, ne doit pas surprendre, même si statistiquement à cette époque les amphores italiques sont très majoritairement munies de bord triangulaire court et relevé. Des exemplaires se rapprochant du nôtre sont présents, par exemple, sur le camp de Numance pourtant détruit et abandonné en 133 av. J.-C., au côté de gréco-italiques ²⁸.

Sur le plan chronologique, le contexte de cette marque se doit d'être bien précise. Le niveau auquel elle appartient (C. 4b), contenait, outre des céramiques indigènes très majoritairement modelées et une monnaie à la «croix» de type «négroïde», un abondant matériel d'importation ²⁹: les restes d'au moins cinq autres amphores Dressel 1A, de la campanienne A (Lamb. 31b à bandes blanches internes et ce qui semble être un bol Lamb. 25), la base d'une œnochoé à pâte beige tournée, un col de *sombrero-de-copa ou kalathos* et un bord d'assiette à engobe interne «rouge pompéien» de forme ancienne ³⁰. Ce mobilier, très comparable à celui des phases 3c2 et 4nF des îlots 3 et 4 de Lattes ³¹, peut être daté de la phase initiale de La Tène III (-130/-125 à -80/-75 environ).

Quant à la couche 4c, située à la base du remplissage du puits, au-dessous du niveau de la nappe phréatique et de la couche renfermant la marque peinte, elle était constituée uniquement de végétaux et de bois gorgés d'eau dont un spectaculaire piquet anthropomorphe ³². Un de ces vestiges ligneux a pu faire l'objet d'une analyse dendrochrono-

^{21.} Ph. Gruat, Résultats..., p. 57 et fig. 20, n° 1.

^{22.} Se reporter aux notes 12, 13 et 14.

^{23.} Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

^{24.} Même si l'on fait abstraction du M, très incomplet, l'examen des autres lettres de la marque et des listes consulaires (T.R.S. Broughton, *op. cit.*) ne permet d'envisager que cette solution.

^{25.} T.R.S. Broughton, op. cit., p. 504.

^{26.} C.I.L., XV, 4946.

^{27.} A. Tchernia, op. cit., p. 44.

^{28.} E. Sanmarti Grego, Las ànforas romanas del campamento numantino de penaredonda (Garray, Soria), *Empùries*, 47, 1985, p. 130-161.

^{29.} Ph. Gruat, Résultats..., p. 57, et fig. 18 et 20.

^{30.} Chr. Goudineau, Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien («pompejanisch-roten platten»), *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, 82, 1970, Pl. 1, n°1. Voir aussi M. Passelac, Céramique à vernis rouge pompéien, M. Py (Dir.), *Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe siècle av. n. è.-VIIe siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara 6, 1993, p. 546, forme «R-POMP 1».*

^{31.} M. Py (Dir.), Lattara 3 - Fouilles dans la ville antiques de Lattes, les îlots 1, 3 et 4 - nord du quartier Saint-Sauveur, 1990, p. 174 et 242.

^{32.} Ph. Gruat, Les vestiges en bois de La Tène III découverts boulevard François Fabié à Rodez (Aveyron), *Actes du XIIIe Colloque de l'A.F.E.A.F.*, tenu à Guéret en mai 1989, Limoges, 1992, p. 41-49.

logique. La date d'abattage obtenue ne peut pas être antérieure à -119 environ ³³, donnant ainsi un précieux *terminus post quem* pour le comblement de la cavité.

L'écart chronologique d'au moins une dizaine d'années entre le départ de l'amphore depuis l'Italie et son enfouissement dans un puits de Segodunum peut s'interpréter de plusieurs facons. La plus simple consisterait à admettre que le puits fut comblé avec des rebuts plus anciens. Toutefois, la conservation du titulus pictus indique, semblet-il, qu'il ne dut pas être exposé aux intempéries sinon il se serait très certainement effacé. Reste la possibilité d'un réemploi en milieu domestique, l'amphore vide pouvant par exemple — être utilisée pour le stockage de liquide ou de denrée. Enfin, il subsiste un impondérable : les délais d'acheminement, même si ici un tel écart ne paraît pas leur être sérieusement imputable, la grande majorité des vins exportés vers la Gaule étant visiblement des productions médiocres 34, autrement dit des vins ordinaires de moins de un an 35. A moins d'être en présence d'un grand cru, donc d'un vin entre cinq et vingt-cinq ans d'âge (parfois davantage), que le destinataire a laissé vieillir quelques années, en amphore, avant de le consommer 36.

Les analyses dendrochronologiques du chantier de la caserne Rauch

Après avoir réexaminé les dates absolues (de départ depuis l'Italie) fournies par ces deux marques consulaires trouvées à Rodez, il nous paraît intéressant de les comparer au résultat d'une série d'analyses dendrochronologiques réalisées à l'occasion d'un autre chantier local : celui de la caserne Rauch (fig. 1, n° 1).

Lors de la publication de ce site, dans cette même revue ³⁷, le détail de ces données n'était pas encore connu.

Il s'agit d'un échantillon de charbons de bois de chêne, tous prélevés des unités stratigraphiques d'un long fossé (Z. III) et d'un puits à offrandes (n° 3), tous deux creusés dans le rocher. Le fossé, de 72 m de développement, est orienté sud-nord. Côté nord il débouche sur le puits. Leurs comblements respectifs, stratigraphiquement contemporains, au vu des couches les composant et des fréquents recollages interstratigraphiques, semblent avoir été effectués en une seule fois, avec leurs propres déblais accompagnés d'un très important matériel archéologique. Ce dernier comprend notamment les importations suivantes: les restes d'au moins 164 amphores Dr. 1A, majoritairement de type ancien (environ 55 %), de la campanienne A et exceptionnellement «B-oïde» (formes Lamb. 6, 5/7, 27B et b, 31), de l'olpé à pâte claire, de la céramique ibérique (sombrero-de-copa, production grise de la côte catalane) et un bord de paroi fine italique. Autrement dit, il s'agit d'un contexte mobilier très comparable à celui de la marque peinte du boulevard F. Fabié, examiné plus haut. Là aussi, nous avions proposé une chronologie comprise entre 130/120 et 80 av. J.-C. environ, soit la phase ancienne de La Tène III.

Les analyses dendrochronologiques, réalisées depuis par Chr. Orcel et Chr. Dormoy d'Archéolabs ³⁸, permettent d'affiner sensiblement les données. Dix-neuf charbons de bois issus du fossé et du puits n° 3 ont pu être synchronisés avec le bois du boulevard F. Fabié (dont nous avons déjà parlé) et permettent ainsi d'obtenir un premier référentiel local de 96 ans (entre -204 et -109), daté simultanément par ceux d'autres régions (Aquitaine, Centre, Franche-Comté, Rhône-Alpes et Suisse), lui donnant un caractère particulièrement fiable. Les dates d'abattage présentées ciaprès tiennent compte des rythmes de croissance des bois, de la présence ou non du dernier cerne de croissance ou de l'aubier, des cernes décomptés mais non mesurés et des observations effectuées au prélèvement.

^{33. «}Archéolabs réf. ARC 92/ R 121 OD».

^{34.} F. Laubenheimer, Le temps des amphores en Gaule - Vins, huiles et sauces, Éditions Errance, 1990, p. 70-71.

^{35.} A. Tchernia, op. cit., p. 29-30.

^{36.} Ibidem, p. 30-32.

^{37.} Ph. Gruat et alii, op. cit.

^{38. «}Archéolabs réf. ARC 92/ R 1210D». Ces analyses ont été financées par le Service Régional de Midi-Pyrénées que nous tenons à remercier.

DATE		Saison	N° d'échantillon	Références
pas avant	-143 environ	inconnue	n° 34	Z. III, c. 1, u. s. 1
pas avant	-118 environ	inconnue	n° 35	Z. III, c. 1, u. s. 1
	-118	indéterminée	n° 18	puits 3, u. s. 3
pas avant	-117 environ	inconnue	n° 30	Z. III, c. 1, u. s. 1
	-117/-116	automne/hiver	n° 4, 6, 11, 17 et 24	puits 3, u. s. 3
			(même bois ?)	
	-112 environ	indéterminée	n° 20	puits 3, u. s. 3
	-110 environ	inconnue	n° 27	Z. III, c. 1, u. s. 1
	-109	été	n° 5	puits 3, u. s. 3
	-109/-108	automne/hiver	n° 8, 9, 10 et 13	puits 3, u. s. 3
			(même bois ?)	An and Radi kings and it
			12 et 22	puits 3, u. s. 3

Les dates absolues d'abattage s'étalent donc entre -118 et l'automne -109/-108, soit sur une période relativement brève. A la lumière de ces datations, le comblement du puits n° 3 et du fossé de la caserne Rauch est à placer dans le dernier quart du IIe siècle av. J.-C, comme vraisemblablement l'ensemble des autres structures mises au jour sur ce chantier ³⁹.

Conclusions

Le réexamen de deux marques consulaires peintes sur amphore Dr. 1 découvertes à Rodez s'avère d'un grand intérêt pour préciser les premiers temps de l'occupation permanente du chef-lieu de cité des Rutènes. La première, datée jusqu'alors de 51 av. J.-C., peut tout aussi bien remonter à 108 av. J.-C. Quant à la seconde, d'abord mal interprétée, elle ne peut renvoyer qu'à un consul de 129 av. J.-C.

Des dates aussi hautes, impensables pour beaucoup il y a encore peu de temps, se trouvent confortées par une série d'analyses dendrochronologiques récentes, réalisées à l'occasion du chantier de la caserne Rauch. Sur cet autre site ruthénois, les charbons de bois d'un puits et d'un fossé, comblés avec un abondant matériel tout à fait comparable à celui accompagnant l'une des deux marques examinées ici, ont fourni une quinzaine de datations absolues toutes comprises entre 118 et 109/108 av. J.-C.

Ces ensembles, désormais bien datés, sont donc de précieux points de comparaison qui dépassent très largement le cadre régional ⁴⁰. Ils nous permettent non seulement de réinterpréter l'abondante documentation ancienne locale ⁴¹, mais également de dresser un premier profil chronologique de l'occupation pré-romaine d'un site du domaine celtique, situé aux confins de la Transalpine.

A la lumière de ces résultats, quelques remarques se doivent d'être formulées à propos de certaines importations italiques et de leur chronologie. Ainsi, à Rodez, l'arrivée massive d'amphores Dr. 1 est effective dès le dernier tiers, sinon le dernier quart du IIe siècle av. J.-C. et non pas seulement à partir de la première moitié du Ier siècle av. J.-C., comme on l'a longtemps affirmé pour l'ensemble de la Gaule. Parallèlement, on note parmi les milliers d'amphores républicaines exhumées du sous-sol ruthénois, l'absence totale, en tout cas pour l'instant, de gréco-italiques. Aussi, ces observations tendent-elle à confirmer, semble-t-il, que la transition entre les dernières gréco-italiques et les premières Dr. 1 doit bien être cherchée autour de 145-135 av. J.-C., comme le pense A. Tchernia 42. Enfin, il est tentant de proposer de relier les remarques précédentes à la carence totale de timbres sur les nombreux tessons campaniens de type A trouvés à Rodez, accréditant ainsi les conclusions de J.-P. Morel pour qui la disparition quasi complète de ces derniers est à situer deux ou trois décennies avant le passage du IIe au Ier siècle av. J.-C. 43.

^{39.} Ph. Gruat et alii, op. cit., p. 98-100.

^{40.} En effet les ensembles datés par dendrochronologie sont encore rares pour cette période en Gaule. A ce sujet se reporter à G. Kaenel, La dendrochronologie appliquée aux II e et Ier siècles avant J.-C., Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II e et Ier siècles avant J.-C., Actes de la table ronde de Valbonne (11-13 Novembre 1986), R. A. N., suppl. 21, 1990, p. 321-326. Depuis voir notamment A. et Chr. Orcel et J. Tercier, L'état des recherches dendrochronologiques concernant l'Age du Fer à Yvernon-les-Bains (Canton de Vaud), L'Age du Fer dans le Jura,

Actes du XVe colloque de l'A.F.E.A.F., tenu à Pontarlier (France) et Yvernon-les-Bains (Suisse) du 9 au 12 mai 1991, Cahiers d'archéologie romande 57, 1992, p. 301-308 et J.-O. Guilhot et C. Corinne Goy (Dir.), 20 000 m3 d'Histoire - Les fouilles du parking de la mairie à Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'archéologie de Besançon, 1992, p. 52-65.

^{41.} Ph. Gruat, Recherches....

^{42.} A. Tchernia, op. cit., p. 42.

^{43.} J. -P. Morel, op. cit., p. 158.